employés de l'hôtellerie du CN et le resultat de ces négociations dépendra de l'attitude que le gouvernement adoptera au sujet de cette affaire.

Puis-je compléter ma question? Le secrétaire parlementaire peut-il me dire si, à l'heure actuelle, des hôtels du CN respectent les lois parlementaires sur le salaire minimum

M. Ray Perrault (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, à la lumière du règlement conclu avec la direction du Château Laurier à Ottawa l'autre jour, nous espérons que ce problème général sera résolu prochainement.

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

LA PROLONGATION DE LA SAISON—LES GLACES AUTOUR DES CENTRALES ÉLECTRIQUES

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Transports une question sur l'importance de la voie maritime pour le bien-être économique du pays, et tout particulièrement pour le port de Hamilton. Comme on a signalé qu'il faudrait porter de 8 mois et demi à 10 mois, sinon davantage, la saison d'utilisation de la voie, le ministre songe-t-il aux difficultés invoquées par les techniciens de l'Hydro qui disent avoir besoin de glaces intactes autour de leurs turbines? Le ministre a-t-il des renseignements à nous donner à cet égard?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Non, monsieur l'Orateur, rien de précis. Nous sommes au courant du problème. Il illustre, encore une fois, combien il est difficile de maintenir le réseau fluvial ouvert le plus longtemps possible. Il s'ensuit des problèmes dans d'autres secteurs. Nous faisons de notre mieux pour surmonter le problème, mais c'est tout ce que je peux dire.

M. Alexander: Puis-je poser une courte question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je sais gré au ministre de sa réponse, mais peut-il donner à la Chambre une idée de la date à laquelle le rapport Carr sera publié, étant donné que ses recommandations pourraient contribuer à atténuer la situation?

L'hon. M. Jamieson: Je n'ai pas lu ce rapport en entier, mais je ne me rappelle pas y avoir vu un chapitre concernant l'utilité d'une couche de glace intacte. Je vais toutefois profiter du congé de Noël pour en terminer la lecture, afin de pouvoir le faire connaître au public le plus tôt possible, du moins les parties qui sont d'intérêt public.

LE CANADIEN NATIONAL

LES SERVICES TORONTO-WINNIPEG ET OTTAWA-MONTRÉAL

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des

Transports. Compte tenu des protestations qu'il a dû recevoir, comme les autres députés, concernant le projet du CN d'abandonner le service qu'assure le train transcontinental à observatoire panoramique entre Toronto et Winnipeg, nous dirait-il s'il a abordé la question de la dégradation du service-voyageurs avec les dirigeants du CN?

L'hon. M. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur. Il s'agit d'un autre avis donné par les deux compagnies de chemins de fer à l'égard du service-voyageurs. Toutefois, comme la Chambre et les députés le savent, j'en suis sûr, la Commission canadienne des transports est maintenant saisie de cette question. Je ne saurais dire au juste si cette affaire est entendue en ce moment, mais l'ensemble de la question est sûrement à l'étude. A mon avis, on devrait permettre aux procédures normales de suivre leur cours. Si les gens sont mécontents de la décision rendue, ils pourront toujours en appeler, et c'est à ce moment...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Orlikow: Une question supplémentaire.

M. l'Orateur: Je voudrais signaler aux députés que la période des questions est expirée. Il faut décider maintenant si nous devons accepter des questions supplémentaires.

Des voix: D'accord.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, étant donné que le CN a annoncé son intention de restreindre le service entre Ottawa et Montréal qui est sûrement bien achalandé, le ministre discutera-t-il avec le CN sa politique globale concernant le service-voyageurs qui semble évoluer rapidement dans la voie adoptée plus tôt par le CP?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, quant aux parcours déterminés, comme le député le sait, je suis lié dans une grande mesure par la loi nationale sur les transports, qui prévoit qu'en ce qui concerne les divers services, ils doivent répondre au trafic existant. Le CN prétend, sauf erreur, que l'horaire proposé suffit à cette fin. Il existe des motifs et des moyens pour en appeler d'une assertion de ce genre. Toutefois, au sujet de la question générale, je dois dire que je me suis entretenu avec les représentants du CN, et il importe, je crois, d'avoir un service-voyageurs pouvant satisfaire les clients. J'assure au député que je surveillerai la situation.

M. l'Orateur: A l'ordre.

LES TRANSPORTS

SAINT-JEAN (N.-B.)—MESURES EN VUE D'ASSURER LA SURVIE DE L'INDUSTRIE D'EXPORTATION DES POMMES DE TERRE

[Français]

M. Eymard Corbin (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et Forêts): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Transports.